



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un an d'action pour la sobriété énergétique du sport

Plan de sobriété énergétique du sport : les actions conjuguées de l'ensemble des acteurs du sport contribuent à la réduction de 12% de la consommation nationale d'électricité et de gaz

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, et Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, publient le premier bilan¹ de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique du sport, initié il y a un an, et partagent les perspectives pour la période hivernale qui arrive.

Sur les **40 engagements** qui composent le plan de sobriété énergétique du sport :

- **32 mesures (80%)** ont été mises en œuvre ;
- 6 (15%) nécessitent un suivi renforcé ou un ajustement ;
- 2 mesures prévues en cas de délestage n'ont pas eu à être activées.

Ce bilan intervient dans la continuité du [colloque organisé la semaine dernière](#) pour l'anniversaire du plan de sobriété énergétique. Ce colloque a été l'occasion de montrer la mobilisation collective de chaque secteur, d'évoquer le bilan inédit d'une baisse combinée de la consommation d'électricité et de gaz de 12% sur l'année, et de montrer que l'effort continue².

Le rapport publié ce jour par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques fait état de la pleine contribution des acteurs du sport à cet effort collectif.

1. Acteurs du sport pour tous : l'Etat au soutien d'une forte mobilisation des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des loisirs marchands

Sur les 476M€ déjà attribués par l'Etat pour cofinancer plus de 2 500 projets dans le cadre du **fonds vert, 68,6 M€ ont été attribués à des projets de rénovation énergétique des équipements sportifs, soit 14% du montant global attribué à date (pour 281 projets).**

Ce soutien de l'Etat amplifie grandement l'accompagnement du programme d'intervention de l'Agence nationale du sport (ANS) dans le cadre du plan de relance pour lequel 50 M€ avaient été attribués en 2021 et en 2022 pour la rénovation thermique des équipements sportifs.

¹ Issus des travaux du comité de suivi du plan de sobriété, piloté par le MSJOP, qui s'est réuni tous les deux mois pour recenser, analyser et partager les données remontées par près de 1 750 acteurs.

² Dossier de presse « Sobriété énergétique : un an après, on continue ! », https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan_Sobriete_energetique_un%20an%20apres.pdf

Sur le plan du **chauffage des infrastructures**, **88% des acteurs ont diminué de 2°C la température des gymnases**, détenus à plus de 85% par les collectivités territoriales, **et des salles privées de sport** tandis que 86% de ces acteurs ont respecté, ces derniers mois, la limite de recours à la climatisation au seuil de 26°C.

Alors qu'elles étaient menacées l'hiver dernier par des fermetures en raison de leur caractère particulièrement énergivore, **70% des piscines ont appliqué la mesure visant à réduire la température d'au moins 1°C dans les bassins**. Co-construite avec les gestionnaires privés, les collectivités, l'Association des Maires de France, France Urbaine, l'Association Nationale des Elus du Sports et des experts du secteur, cette mesure a permis de **maintenir la quasi-totalité des piscines ouvertes** tout en préservant la qualité de service et le maintien d'un service public prioritaire, notamment pour l'accueil des enfants dans le cadre scolaire et extra-scolaire.

61% des fédérations sportives et des ligues professionnelles ont nommé un référent énergie et 58% d'entre eux ont été spécifiquement formés aux enjeux énergétiques. Les autres fédérations sont invitées à respecter cet engagement avant la fin de l'année.

2. Sport professionnel: des acteurs impliqués en faveur de la sobriété énergétique

Le **football et le rugby professionnels ont réduit de près de 50% l'éclairage des avant-matches et des après-matches** pour les rencontres en journée et de **30% en nocturne**. Certains matchs de TOP14 ont réussi à éviter un éclairage diurne en totalité. Une mesure importante sur l'éclairage, un poste de dépense énergétique qui représente 18% de la consommation du secteur.

La Ligue de Football Professionnel (LFP) et ses clubs sont particulièrement investis dans la réduction de la consommation énergétique. Ainsi **80% des 20 clubs professionnels utilisant du chauffage au sol pour les pelouses ont réduit leur consommation**. La consommation liée à la **luminothérapie sur les pelouses** a également été **réduite de 42%**.

De plus, la **multiplication par 5 des critères écologiques dans l'attribution de la licence club (passage de 2 à près de 11% sur l'ensemble des catégories)**, condition indispensable pour toucher l'intégralité des droits TV, confirme la volonté de la LFP d'inscrire durablement la transition écologique dans son projet de développement.

3. De nouvelles perspectives pour 2024, année historique pour le sport français

Des perspectives et de nouvelles mesures sont d'ores et déjà proposées afin de prolonger l'ensemble de ces efforts en 2024 :

- sur la **réduction des émissions de CO₂ des clubs professionnels** dans le cadre de leurs **déplacements**, qui fera l'objet d'une charte d'engagement signée avec les opérateurs de transport d'ici la fin de l'année ;
- sur la **sobriété des comportements numériques**, qui représentent 10% de la consommation électrique française, à laquelle le sport doit une nouvelle fois prendre toute sa part.

Les **Jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024** illustreront également une nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux, en réduisant de moitié les émissions de carbone liées à l'organisation par rapport aux éditions précédentes, notamment grâce à 95% d'infrastructures existantes ou éphémères et à la prise en compte par la SOLIDEO³, dès la conception des 64 ouvrages olympiques et paralympiques, des meilleures solutions d'optimisation de consommations d'énergie.

Enfin, alors que l'année 2023 est déjà mesurée comme la plus chaude de notre Histoire,

le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques publiera, en novembre prochain, un **plan d'adaptation de la pratique sportive au changement climatique**, en lien avec le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires qui présentera en décembre le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) qui intégrera pour la première fois une dimension sportive.

« Grâce au plan de sobriété énergétique lancé il y a un an, sans nouvelle norme, interdiction et sanction, nous avons réussi à réduire notre consommation d'électricité et de gaz de 12% sur les douze derniers mois. Ce succès, nous le devons à la responsabilité des grands acteurs et des secteurs les plus visibles. Le sport en est un excellent exemple. Les engagements du football et du rugby, ou encore les actions conjointes des fédérations sportives et des collectivités locales sont autant de preuves de cette mobilisation exemplaire. Je remercie et salue les acteurs pour cet engagement. Mais la sobriété, ce n'était pas seulement pour passer l'hiver dernier. Pour réussir notre transition écologique et énergétique, elle doit s'inscrire dans la durée. Ainsi, dans le contexte d'une grande année sportive pour notre pays, je sais pouvoir compter sur le secteur du sport pour qu'après le sprint de l'hiver dernier, nous passions au marathon de la sobriété ! » **Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique**

« Ce Plan de sobriété énergétique du sport, évalué de manière rigoureuse dès les premiers jours par un comité de suivi piloté par mon ministère, a tenu ses promesses. Cette première année d'engagement a ainsi permis de créer des changements concrets et notables sur le chauffage des gymnases et des piscines ou l'éclairage des stades, tout en portant un effort inédit sur le soutien à la rénovation énergétique des infrastructures sportives. Alors que se profile une année historique pour le sport français, c'est donc avec une réelle fierté que nous réalisons ce bilan, dont j'ai souhaité qu'il soit également l'occasion de dresser les perspectives pour les 12 prochains mois, tant cet enjeu de la sobriété énergétique du sport est central pour l'avenir de nos pratiques. » **Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques**

Télécharger le dossier de presse [ici](#)

Contacts presse :

Cabinet de la ministre de la Transition énergétique

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Cabinet de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Tél : 01 40 45 92 04

Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr